

LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE DE L'ISLAM (PARTIE 2 DE 2) : SON IDÉOLOGIE

Évaluation: 5.0

Description: Introduction aux principes établis par l'islam pour gérer le système économique d'une société. Partie 2 : le fondement idéologique de l'activité économique et les principes généraux qui le guident.

Catégorie: [Articles](#) [Le système d'ordre dans l'islam](#) [L'économie](#)

par: IslamReligion.com

Publié le: 28 Mar 2011

Dernière mise à jour le: 28 Mar 2011

Le fondement idéologique de l'activité économique

Le fondement idéologique, en islam, peut être résumé en six principes de base :

La pierre angulaire est que tout doit émaner de la croyance en Dieu en tant que Créateur, Seigneur et Souverain de l'univers. Cela inclut la volonté de se soumettre à la volonté de Dieu, d'accepter Ses révélations et d'être totalement soumis à Lui, de façon inconditionnelle. Cela signifie que les musulmans – aux niveaux individuel et collectif – ne doivent pas imiter ou prendre pour exemple un système non-islamique s'il n'est pas conforme à leurs principes. Un bon exemple de cela est le système économique basé sur l'usure (ou intérêt).

Le second principe de base est que l'islam, en tant que religion, est un mode de vie complet, qui guide tous les aspects de la vie d'une personne (moral, social, éthique, économique, politique, etc). Tous ces aspects de la vie sont régis par la Loi de Dieu. Il n'est donc pas question, pour le musulman, d'accepter certains enseignements de Dieu et d'en rejeter d'autres, selon ses désirs.

***« Et Nous t'avons révélé le Livre, qui explique toute chose de façon claire et qui constitue un guide, une miséricorde et une bonne nouvelle pour les musulmans. »
(Coran 16:89)***

Le troisième principe est que Dieu a créé les êtres humains, sur terre, pour être Ses administrateurs, ce qui signifie que chaque personne est créée pour remplir certaines responsabilités, sur cette terre. Dieu a doté les êtres humains d'un libre-arbitre afin qu'ils basent leur vie sur les valeurs morales et éthiques qu'Il a Lui-même révélées. De plus, l'islam fournit divers outils permettant un certain bien-être matériel, lequel peut parfaitement exister en harmonie avec les aspects social et moral de la vie.

Le quatrième principe est que Dieu, pour aider l'humanité à remplir ses responsabilités, a fait en sorte que tout soit soumis aux hommes, dans l'univers. Plusieurs versets du Coran parlent de cette réalité :

« C'est Dieu qui vous a soumis la mer afin que les vaisseaux y voguent, par Son commandement, et afin que vous partiez en quête de Sa grâce; peut-être serez-vous reconnaissants. Et Il vous a soumis tout ce qui est dans les cieus et sur la terre, et tout procède de Lui. En cela, il y a certainement des signes pour les gens qui réfléchissent. » (Coran 45:12)

Cela ne signifie pas, toutefois, que les êtres humains soient libres d'utiliser et d'abuser des ressources que Dieu leur a accordées. Plusieurs versets du Coran pressent les hommes d'exploiter de façon responsable les diverses ressources de la terre. Ils sont encouragés à profiter des bonnes choses que Dieu a créées, mais aussi à le faire à l'intérieur des limites qu'Il a établies. Ce faisant, ils ne commettent pas de péché tant qu'ils suivent Sa voie et ne transgressent pas Ses limites. Dieu dit, dans le Coran :

« C'est Lui qui crée les jardins, treillagés ou non, les palmiers et les récoltes de diverses saveurs, de même que l'olive et la grenade, d'espèces semblables et différentes. Mangez de leurs fruits, quand ils en produisent; et acquittez-en les droits le jour de la récolte. Et ne gaspillez point; car Dieu n'aime pas les gaspilleurs. » (Coran 6:141)

Le cinquième principe est celui de la reddition de comptes, dans l'au-delà. Dieu a donné aux hommes des ressources, ainsi qu'une responsabilité. Cela signifie que chaque personne, sans exception, sera interrogée, au Jour du Jugement, sur la façon dont elle se sera comportée durant sa vie, sur terre. Ce qui inclut, évidemment, son comportement économique. Dieu dit, dans le Coran :

« Alors, ce jour-là, vous serez interrogés sur vos jouissances (éphémères). » (Coran 102:8)

Le sixième principe est que les différences de richesse entre les gens ne font pas d'eux des gens inférieurs ou supérieurs. Car la pauvreté et la richesse sont totalement entre les mains de Dieu qui, dans Son infinie justice et dans Sa sagesse, octroie des biens à qui Il veut.

« Dieu dispense largement sa subsistance à qui Il veut, ou la restreint [à qui Il veut]. » (Coran 13:26)

La richesse, comme la pauvreté, est aussi considérée comme une épreuve, de la part de Dieu, qui souhaite voir ce que fera la personne de ses richesses : cédera-t-elle à ses passions? Ou utilisera-t-elle ses biens de manière constructive et dans le respect de sa religion? Dieu dit :

« Vos biens et vos enfants sont une épreuve pour vous; mais auprès de Dieu se trouve une énorme récompense. » (Coran 64:15)

Après avoir reçu de nombreux présents et un royaume plus éblouissant que tous les royaumes de la terre, le prophète Salomon dit :

« Cela vient de la grâce de mon Seigneur, comme une épreuve pour voir si j'en serai reconnaissant ou ingrat. » (Coran 27:40)

Dieu ne regarde pas les richesses qu'une personne a amassées ni sa beauté ou la couleur de sa peau; Il regarde plutôt la piété de son cœur. Dans le Coran, Il dit :

« Ô hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, afin que vous fassiez connaissance entre vous. Certes, le plus noble d'entre vous, auprès de Dieu, est celui qui a la meilleure conduite. » (Coran 49:13)

De son côté, le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« En vérité, Dieu ne regarde pas votre apparence ni vos richesses, mais plutôt votre cœur et vos actions. » (sahih Mouslim)

On peut facilement déduire de ces principes que le système économique de l'islam est radicalement différent des autres systèmes économiques, à cause des valeurs sur lesquelles il est fondé. Dans une société capitaliste, certaines règles d'économie ont la priorité sur les valeurs morales et éthiques à cause de la nature intrinsèque de ce système. Il en va de même avec le communisme et le socialisme, entre autres. Le système économique de l'islam tire sa source des principes mentionnés ci-haut, offrant un équilibre entre les bienfaits personnels et les bienfaits pour la société tout entière, et entre les profits d'ici-bas et les gains spirituels, et permettant au musulman d'obtenir la satisfaction de son Seigneur, ici-bas comme dans l'au-delà.

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/276/le-systeme-economique-de-l-islam-partie-2-de-2>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.